

 SAPEURS-POMPIERS HAUTE-SAÔNE	CASDIS du 07 octobre 2026	Rapport n°2 ☒ Délibératif ☐ Informatif		
Désignation des membres de la commission d'achat				
Rapport soumis à l'avis préalable des instances consultatives : ☒ Non				
☐ Oui, lesquelles :	☐ CATSIS du XX/XX/XXXX	☐ CCDSPV du XX/XX/XXXX	☐ CT du XX/XX/XXXX	☐ FSC du XX/XX/XXXX
Annexe(s) : ☒ Néant ☐ Oui → Nombre :				

Par délibération n° **CA-2023-30 du 29 juin 2023**, le conseil d'administration du SDIS a acté la création d'une **commission d'achat du SDIS 70**.

Pour rappel, « **la commission d'achat** » a pour but d'intégrer les élus dans le processus décisionnel des marchés à procédure adaptée » (MAPA).

Elle est convoquée pour tout MAPA d'un montant supérieur aux seuils fixés par le droit national et se réunit afin de valider le rapport d'analyse des offres établi par les services compétents.

Le quorum est atteint lorsque deux membres ayant voix délibérative sont présents.

La commission est composée de la **présidente de la commission d'appel d'offres (CAO)** et de **trois membres de la CAO désignés par le conseil d'administration du SDIS**.

Dans le prolongement de l'élection des membres de la commission d'appel d'offres intervenue au cours de la présente séance, il convient de procéder au renouvellement de la composition de la commission d'achat.

À ce titre, il est proposé de désigner, **parmi les membres nouvellement élus de la CAO, trois membres titulaires et un membre suppléant**, en sus de la présidente de la CAO, afin de composer la commission d'achat.

*
* *

Je vous demande de bien vouloir :

- **abroger la délibération n° CA-2025-12 du 24 février 2025 portant désignation des membres de la commission d'achat ;**
- **désigner**, parmi les membres de la commission d'appel d'offres nouvellement élus, les trois nouveaux membres titulaires et le membre suppléant appelés à siéger au sein de la commission d'achat du SDIS 70, en sus de sa présidente, selon la composition proposée ci - après :

Proposition
<i>Présidente</i>
Edwige EME
<i>Titulaires</i>
<i>Suppléant</i>